
N° 1996-0470 - Urbanisme, habitat et développement social + finances et programmation - Francheville - Revente, à la société d'HLM La Sauvegarde immobilière, de divers biens situés 46, montée de la Garde - Département de l'action foncière -

Le Conseil,

Vu le rapport du 31 janvier 1996, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

La Communauté urbaine a été amenée à exercer son droit de préemption urbain, à la demande de la SA d'HLM La Sauvegarde immobilière, à l'occasion de la vente de divers biens situés 46, montée de la Garde à Francheville et en vue de la réalisation d'un programme locatif neuf d'environ 18 logements PLA CDC.

Il s'agit :

- d'un bâtiment à usage d'habitation de deux niveaux plus les combles aménagés en partie et d'un garage constituant les lots n° 1 et 2, le tout correspondant à l'intégralité de la copropriété horizontale cadastrée sous le numéro 136 de la section BR et édifié sur un terrain de 272 mètres carrés cadastré sous le numéro 138 de la section BR,

- d'une parcelle de terrain contigu de 350 mètres carrés.

La SA d'HLM La Sauvegarde immobilière, qui a préfinancé l'achat de ces biens par la Communauté urbaine, s'est engagée à les lui racheter au prix de 870 000 F moyennant lequel ils ont été préemptés et à lui rembourser ses frais d'acquisition ;

B - Propose de l'autoriser à prendre toutes dispositions en vue de cette revente aux conditions sus-indiquées, notamment à signer, le moment venu, l'acte authentique à intervenir et de fixer l'inscription de la recette ;

Vu le présent dossier ;

Où l'avis de ses commissions urbanisme, habitat et développement social et finances et programmation ;

DELIBERE

1° - Autorise monsieur le président à prendre toutes dispositions en vue de cette revente aux conditions sus-indiquées, notamment à signer, le moment venu, l'acte authentique à intervenir.

2° - Le montant de la cession fera l'objet d'une inscription en recettes au budget de la Communauté urbaine - exercice 1996 - sous-chapitre 922-000 - dossier n° 1 179.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,